



PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le jeudi 23 février 2023 à 18 h 30 au YMCA Saint-Roch, 500, avenue du Pont et par visioconférence

PRÉSENCES

M. Louis-H. Campagna	Président (2023)
M. Simon Gauthier	Secrétaire (2024)
M ^{me} Raymonde Langlois	Trésorière (2024)
M. Napoléon Woo	Administrateur (2023)
M. Jean-Baptiste Coubès	Administrateur (2024) (en virtuel)
M ^{me} Francine Tremblay	Administratrice (2024) (en virtuel)
M. Samuel Roy	Administrateur coopté (2023)

ABSENCES

M ^{me} Frédérique Lavoie	Administratrice (2023)
M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, district Saint-Roch Saint-Sauveur (membre non-votant)

AUTRES PRÉSENCES

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction (en virtuel)

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 13 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-02-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-02-02 Présence des administrateurs, conseillers et soutien
- 23-02-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-02-04 Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2023
- 23-02-05 Fonctionnement du conseil d'administration
- 23-02-06 Trésorerie
- 23-02-07 Interactions avec les institutions, organismes et places d'affaires
- 23-02-08 Rapport des groupes de travail
- 23-02-09 Point d'information du conseiller municipal
- 23-02-10 Propositions du conseil d'administration
- 23-02-11 Mention des correspondances et représentations passées
- 23-02-12 Période de questions et commentaires du public
- 23-02-13 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-02-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 18 h30. Il y a quorum.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir l'assemblée.

23-02-02 Présence des administrateurs, conseillers et soutien

Les membres du conseil d'administration se présentent.

23-02-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des sous-points sont ajoutés dans les Propositions du conseil d'administration.

Résolution statutaire

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

23-02-04 Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2023

Résolution statutaire

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 26 janvier 2023.

23-02-05 Fonctionnement du conseil d'administration

- Procès-verbaux – proposeur / appuieur

RÉSOLUTION CA23-02-11

Concernant les noms des proposeurs et appuieurs des résolutions

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par le conseil d'administration que, à moins d'indication contraire, les noms des personnes qui proposent et appuient les résolutions ne soient plus indiqués au procès-verbal comme le suggère le [Guide de participation - Conseil de quartier](#) (2018, p. 71).

23-02-06 Trésorerie

- État du compte courant

	Encaisse au 31 janvier	Subvention à recevoir	Dépenses prévues*	Solde
Budget de fonctionnement	377,72	2 500,00	247,95	2 629,77

* 115\$ pv janvier, 115\$ pv février, 15\$ frais de déplacement et 2,95\$ de frais de banque.

- Suivi du budget de fonctionnement 2023

Voir le [tableau de suivi du budget](#).

- Chèques à émettre

RÉSOLUTION CA23-02-12

Concernant un paiement pour la rédaction du procès-verbal

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer un montant de 115 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la tenue de livres et la rédaction du procès-verbal du 23 février 2023, sur dépôt des documents.

□ **Table citoyenne Littoral Est** ([Page web](#) et [Facebook](#))

M. Marcel Paré et M. Patrick Allard, membres du conseil d'administration de la Table citoyenne Littoral Est présentent l'organisme et ses objectifs.

La Table vise l'amélioration de la qualité et des conditions de vie du Littoral Est qui correspond grosso modo aux quartiers de Maizerets, Vieux-Limoilou et Vieux-Moulin.

La Table travaille à regrouper et mobiliser la population sur des enjeux de justice sociale et de lutte aux inégalités en proposant des solutions alternatives au développement tous azimuts qui ne prend pas en compte les besoins des citoyens.

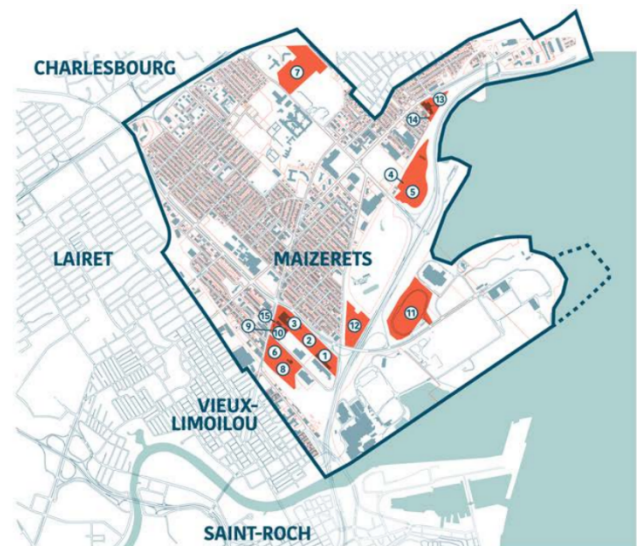
Les grands enjeux de la Table en 2023 sont ceux du logement social, du centre social autogéré dans l'ancien garage municipal, de la conversion d'un ancien dépôt à neige en forêt urbaine, de la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain et de la phase 4 de la Promenade Samuel-De Champlain.

La Table est particulièrement sollicitée en ce début d'année par les consultations de la Ville sur sa vision d'aménagement du secteur de la Canardière : implantation du tramway, développement de l'écoquartier, de zone d'innovation, du nouveau complexe hospitalier et du redéploiement des Galeries de la Canardière. Une vision complexe parachutée dans le décor sans tenir compte de la trame sociale ni des besoins en matière de logement social et abordable.

L'éventuelle conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain et la phase 4 de la Promenade nécessitent pour leur part que la Table entame dès maintenant une réflexion sur la vision citoyenne de l'accès au fleuve. La Table entend déployer à court et à moyen terme différents moyens pour consulter la population et la mobiliser sur les enjeux.

En faisant le tour des diverses tribunes, la Table cherche des appuis pour le projet social autogéré et pour la vision de l'accès au fleuve.

La Table invite le conseil de quartier de Saint-Roch à réfléchir sur la conversion de la partie de l'autoroute



ZONE D'INNOVATION - LITTORAL EST

TERRAIN	TENURE	SUPERFICIE (m ²)
1. Garage municipal - lot sud	Ville de Québec	45 785
2. Garage municipal - lot centre	Ville de Québec	14 030
3. Garage municipal - lot nord	Ville de Québec	25 585
4. Pro-Color	Ville de Québec	4 635
5. Ancien dépôt à neige d'Estimaerville	Ville de Québec	29 800
6. Terrain vacant boul. Montmorency	Ville de Québec	12 500
7. Terrain vacant - nord de Médicago	Ville de Québec	84 500
8. Terrain vacant - nord de l'incinérateur	Ville de Québec	19 500
9. Terrain vacant - transport Giguère	Ville de Québec	2 950
10. Terrain vacant - Coop des Deux-Rives	Ville de Québec	6 900
11. Dépôt à neige Henri-Bourrassa	Ville de Québec	113 070
12. Terrain vacant - White Birch	Privé	42 180
13. Terrain Sico	Privé	23 300
14. Terrain ABBE Plastiques	Privé	2 100
15. Terrain garade Houde-Beaumont	Privé	1 200

superficie terrains publics: 359 255 m²
 superficie terrains privés: 68 780 m²



Dufferin-Montmorency qui traverse plus spécifiquement le quartier entre le Coteau Sainte-Geneviève, l'Îlot-Fleurie, la rivière Saint-Charles et le pont Samson.

La Table s'offre à venir présenter au conseil de quartier les idées qui circulent déjà sur la conversion de l'autoroute et sur l'accès au fleuve.

En terminant, M. Paré dépose au conseil un document d'une trentaine de pages intitulé [Plaidoyer pour un littoral citoyen, six revendications](#).

Questions et commentaires

Des citoyens demandent des précisions sur le zonage, la propriété et l'état des terrains concernés par les différents projets du Littoral Est. L'autoroute comme telle appartient au gouvernement et la majorité des terrains de la zone d'innovation appartiennent à la Ville sauf quelques-uns comme l'ancien site de la compagnie SICO. Quinze des terrains sont contaminés et la Ville les décontamine avec l'intention de les vendre à des entreprises étrangères.

L'un des terrains, un ancien dépôt à neige que la Table voudrait voir transformer en forêt urbaine (#5 sur la carte), était initialement zoné parc. La Ville l'a rezoné industriel. Le site est lourdement contaminé et se trouve dans une bande inondable.

On s'interroge également sur l'augmentation du trafic routier dans le quartier de Saint-Roch qui résultera du démantèlement de l'autoroute. Cet impact sera réduit du fait que le boulevard comptera encore plusieurs voies de circulation de sorte qu'il continuera d'absorber la majeure partie du transit routier.

Le conseil remercie la Table citoyenne pour cette présentation très appréciée.

Le Devoir a publié le 16 février 2023 un [article](#) qui résume bien les enjeux du projet Innovitam et l'implication de la Table citoyenne Littoral-Est.

□ Paroisse

Sainte-Marie-de-l'Incarnation (église Saint-Roch)

Location du sous-sol – entente avec la Ville de Québec – Le conseil de quartier a fait part le mois dernier de ses questionnements concernant la location du sous-sol ([voir procès verbal CA2301 du 2023.01.26, item 23-01-09, p. 7](#)).

Le gérant de la Fabrique de même que le curé de la paroisse, M. Michel Drouin, qui devaient aborder le sujet ce soir n'ont pu se présenter. Le sujet est reporté à la prochaine assemblée. Le conseil souhaiterait tout de même pouvoir consulter l'entente de location.

RÉSOLUTION CA23-02-13

Concernant la consultation de l'entente entre la Fabrique de la paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation et la Ville relative à la location du sous-sol de l'église

SUR UNE PROPOSITION de Mme Raymonde Langlois DUMENT APPUYÉE par M. Samuel Roy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Roch sollicite la Fabrique de la paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation pour pouvoir consulter l'entente survenue entre la Ville et la Fabrique concernant la location du sous-sol de l'église Saint-Roch.

Ndlr : Au lendemain de l'assemblée, le conseil apprend que la promesse d'entente est disponible en ligne ([DE2022-786](#)) et que l'autorisation de signer cette promesse a été accordée le 18 janvier à la séance du conseil d'agglomération ([CA-2023-0025](#)).

□ Lauberivière

Réponse à la vague de froid ([Le Soleil, 20 février 2023](#)) – Une période de froid intense a sévi récemment et plusieurs organismes et immeubles ont été impactés. La question se pose de savoir comment un organisme comme Lauberivière fait face à la situation pour assurer une offre de service suffisante à sa clientèle.

M. Boulay, directeur général de Lauberivière, mentionne que les soupers étaient ouverts à tous comme d'habitude et que les déjeuners, normalement réservés aux résidents, l'ont été également pendant la période de froid intense. Une collecte de fonds appelée '*Opération soupe*' a permis de défrayer les coûts supplémentaires encourus pour les déjeuners. L'organisme ne ferme pas la porte à réitérer les déjeuners pour tous pendant la fin de semaine qui vient et qui s'annonce très froide.

M. Boulay rappelle que Lauberivière offre un service d'hébergement et de repas. Le dernier rapport annuel montre que l'organisme a offert en 2022 75% de plus de couchers qu'en 2017. La Cheminée diurne et la Cheminée nocturne offrent des services différents sans hébergement ni repas. Tous ont besoin de financement et de ressources pour rencontrer leur mission. Il est difficile actuellement d'être plus proactif que réactif car on manque de moyens et de ressources. Une vision plus globale de l'itinérance pourrait aider.

Un citoyen mentionne qu'une résidente de Lauberivière lui a rapporté avoir été témoin de violence à l'égard d'une employée. Il s'interroge sur le bien-être des employés et de la clientèle de l'organisme. M. Boulay répond à la préoccupation. Compte tenu de la clientèle, il y a des situations de crise à l'occasion, mais l'organisme est en mesure d'y faire face.

□ Ville de Québec

Séances du conseil, nouvel horaire ([communiqué](#)) – Le projet pilote est entré en vigueur. Un sondage sur le projet est en ligne jusqu'au 31 mars ([fiche 479](#)). La décision sur la poursuite du projet pilote se prendra à la fin de l'été. Certains conseils de quartier ont dû changer les dates de leurs assemblées. Ils auraient préféré être informés plus tôt du projet pilote au lieu de devoir s'ajuster au dernier moment.

Consultation Vision en matière d'itinérance ([communiqué](#)) ([fiche 473](#)) – Une séance d'information et d'échanges se tiendra au Centre Victoria, le 27 février et en ligne. Il est possible de faire part de commentaires jusqu'au 10 avril, en ligne également. Des mémoires peuvent aussi être déposés à la Ville. D'autres consultations sont prévues par la suite pour rencontrer des groupes plus ciblés.

Chantier Bibliothèque Gabrielle-Roy, report ([page web](#)) – La fin du chantier a été reportée du printemps à l'automne 2023.

23-02-08 Rapport des groupes de travail

□ Plan d'action 2023-2025

Le plan est toujours en cours d'élaboration. Un souhait qui peut être exprimé dès maintenant est de pouvoir profiter de l'ensemble du budget d'initiative dont dispose le conseil de quartier d'ici la fin de l'année.

□ Révision des pratiques des conseils de quartier

M. Leclerc invite le conseil à formuler ses commentaires après la période de questions et commentaires du public. Le formulaire prévu à cet effet pourra être complété sur le champ.

□ Qualité de vie Saint-Roch sud-est (pourtour de Lauberivière)

En réponse à la [lettre du 19 décembre 2022](#), le CIUSSS-CN a accepté de rencontrer le groupe de travail sur la qualité de vie dans le secteur Saint-Roch sud-est. La rencontre est prévue pour le 2 mars 2023, de 10 h 30 à 12 h.

□ Activités de l'année 2022 - préparation du rapport annuel

La préparation du rapport est en cours.

23-02-09 Point d'information du conseiller municipal

M. Lachance est absent ce soir, mais il a transmis une liste de points à mentionner.

Vision de l'itinérance ([fiche 473](#)) – M. Lachance invite la population à participer en grand nombre aux différentes activités de participation publique prévues dans le cadre de la Vision de l'itinérance.

Pesticides ([fiche 486](#)) – Une séance d'information sur le projet de règlement encadrant l'utilisation des pesticides avait lieu ce soir. L'enregistrement de la séance est disponible. Il est possible de faire des commentaires en ligne jusqu'au 2 mars. Le projet de règlement sera par la suite soumis pour adoption au conseil municipal. L'interdiction d'application de certains pesticides dans certaines circonstances entrerait en vigueur en 2024.

Photo-radar – À la question qui a été posée à la précédente assemblée de savoir si des photo-radars pourraient être installés à proximité de l'école des Berges, M. Lachance indique que leur utilisation est gérée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Il y a actuellement 39 sites où leur utilisation est permise dans la Ville de Québec et la rue Prince-Édouard n'en fait pas partie. La Ville souhaite que le ministère revoie le cadre qui régit l'utilisation du radar-photo afin que son usage soit plus flexible.

Info chantier Tramway – Une rencontre publique Info-Chantier se tiendra en mars. Elle sera annoncée sous peu. Le format sera le même que par les années passées.

Coteau Sainte-Geneviève – 33 frênes devront être coupés dans la portion du coteau située dans le district Saint-Roch Saint-Sauveur. Les travaux débuteront vers le 1^{er} avril et s'échelonnent sur environ trois semaines. Les arbres sont marqués de manière bien visible à la peinture et des affiches informatives seront installées sur les lieux. Des avis seront acheminés aux riverains. Aucune nouvelle plantation n'est prévue puisque la régénération naturelle du coteau est suffisante.

Là où l'accès est difficile, les cimes seront élaguées et les troncs seront laissés en place. Ils pourront servir d'arbres fauniques.

□ Période de questions réponses

23-02-10 Propositions des administrateurs

Dédommagement des propriétaires impactés par des situations de nuisances publiques – Mme Langlois souhaite démarrer un comité sur le sujet. Il faudrait dans un premier temps documenter les cas, dresser un inventaire de ce qui a dû être fait pour la sécurité des personnes et évaluer l'impact économique de ces mesures. Le résultat pourrait être soumis à la Ville pour une estimation des dédommagements possibles.

Une proposition de résolution est soumise pour demander à la Ville s'il existe un programme de dédommagement pour les impacts économiques des situations de nuisance économique.

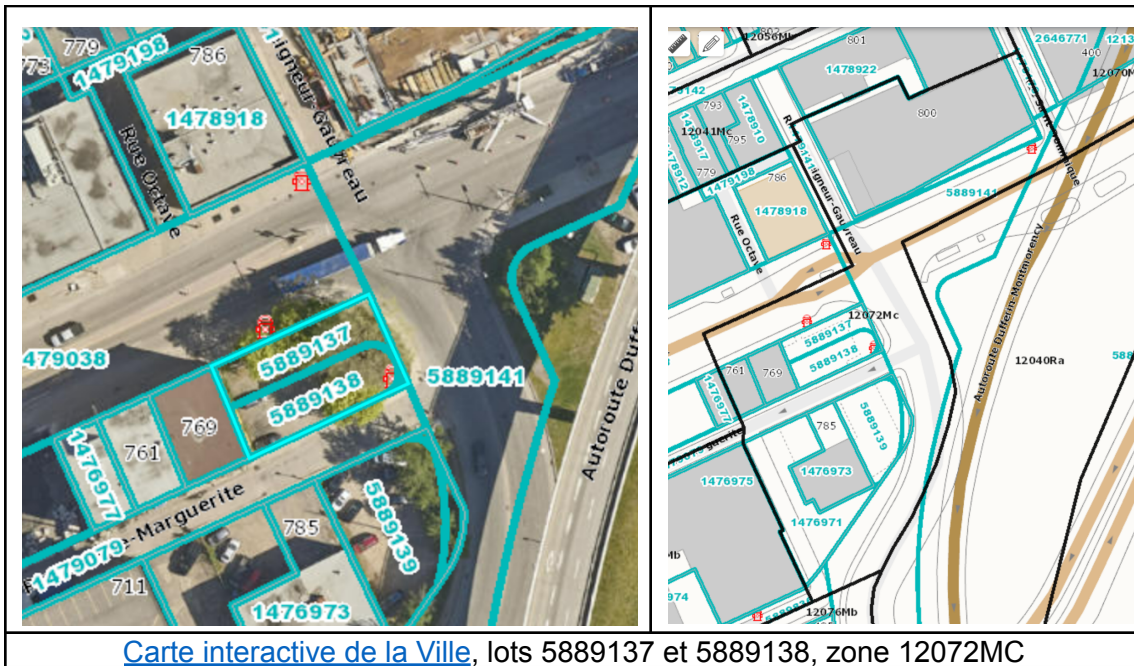
Après discussion, on convient de creuser davantage et de revenir sur le sujet à une prochaine assemblée.

Terrain à l'angle de Monseigneur-Gauvreau et Charest Est – Les lots 5889137 et 5889138 situés à l'angle sud-ouest de l'intersection sont propriétés de la Ville selon le [rôle d'évaluation](#). Compte tenu des développements récents dans le secteur, on s'interroge sur les intentions de la Ville quant à l'avenir de ces terrains.

Une citoyenne a posé la question de l'avenir de ces terrains au conseil d'arrondissement du 13 février et M. Lachance a répondu qu'un promoteur immobilier avait l'intention de soumettre une proposition à la Ville. L'information est encore de nature confidentielle.

Des citoyens craignent qu'un projet semblable au Caïman qui fait 12 étages au 735, boulevard Charest Est, ne soit visé par le même promoteur sur les lots mentionnés.

Les lots font partie de la zone 12072Mc. Le zonage est mixte, le logement est autorisé et la hauteur maximale est de 25 m (voir la [grille de spécifications 12072Mc](#)).



[Carte interactive de la Ville](#), lots 5889137 et 5889138, zone 12072MC

RÉSOLUTION CA23-02-14

Concernant une demande d'information à la Ville pour les terrains sis à l'angle sud-ouest de l'intersection du boulevard Charest Est et de la rue Monseigneur-Gauvreau

SUR UNE PROPOSITION de Mme Raymonde Langlois DÛMENT APPUYÉE par M. Simon Gauthier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Roch demande à la Ville quelles sont ses intentions concernant les lots 5889137 et 5889138 situés à l'angle du boulevard Charest Est, de la rue Monseigneur-Gauvreau et de la rue Sainte-Marguerite.

23-02-11 Mention des correspondances et représentations passées

☐ Correspondance

M. Marcel Arteau, écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres, enjeu de stationnement dans le secteur. Plus d'informations à venir en avril.

☐ Représentations

2023-02-15 – Table de quartier l'Engrenage ([événement](#)) – Itinérance et cohabitation - Mieux comprendre qui fait quoi, pourquoi et dans quel contexte

2023-02-09 – Ville de Québec, séance d'information virtuelle (page), [Gestion des insectes et maladies des arbres](#)

2023-02-09 – Entrevue — Mathieu Boivin, Noovo [reportage](#), voir la minute 03:03, personnes désaffiliées et sans abri

2023-02-08 et 10 – Appels téléphoniques – Diane Tremblay, Journal de Québec, chantier de la bibliothèque Gabrielle-Roy

2023-02-06 – Table PDRC (vélo), rencontre périodique

2023-01-26 – Table de mobilité des quartiers centraux, rencontre périodique.

2023-01-19 – Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP), rencontre régulière ([compte-rendu](#))

23-02-12 Période de questions et commentaires du public

Taxage – Une citoyenne du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles rapporte que son fils de 18 ans s’est fait taxer au couteau le 2 février pour ses souliers et son manteau sur la rue du Pont près du YMCA Saint-Roch. Le jeune homme ne veut pas porter plainte. La citoyenne demande ce qu’en pense le conseil de quartier. M. Campagna trouve déplorable l’événement. « Ce n’est pas le quartier Saint-Roch que nous voulons », a-t-il ajouté. M. Campagna regrette qu’une plainte à la police (911) n’ait pas été déposée, mais à défaut, il propose que l’événement soit au moins rapporté au 311 pour fins de documentation des incidents du même genre.

23-02-13 Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 30. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le jeudi 30 mars 2023.

Annexe – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Suivi des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-02-14 – Angle Charest et Mgr-Gauvreau, fév. 23	Ville	Obtenir les intentions de la Ville pour les lots 5889137 et 5889138.	
23-02-13 – Location sous-sol église Saint-Roch, fév. 23	Fabrique	Consulter l'entente de location du sous-sol de l'église.	21 déc. 22, promesse d'entente disponible en ligne (DE2022-786). 18 janv. 23, autorisation de signer (CA-2023-0025).
23-01-08 – École des Berges, janv. 23	Ville	Implanter des mesures transitoires concrètes aux abords de l'école	
	Population	Adopter des comportements routiers préventifs, courtois et sécuritaires	
23-01-07 – Boulevard Charest, fosse à plantation, janv. 23	Ville	Prioriser le boulevard Charest Est, entre Langelier et Honoré-Mercier, pour la plantation et l'entretien d'arbres	
22-10-69 – Données de qualité de l'eau, nov. 22	Ville	Diffuser les données de la qualité de l'eau, notamment au bassin Louise	14 fév. 23, diffusion sous la responsabilité du Port de Québec, propriétaire et opérateur. Pour les autres lieux, la Ville est en réflexion sur les outils les plus appropriés pour partager l'info.
22-10-68 – Bain portuaire, nov. 22	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment des surveillants-sauveteurs.	
22-10-67 – Projets de verdissement, nov. 22	Ville	Présenter au conseil les projets de verdissement impactant la canopée.	
22-08-53 – Expertise du CIUSSS-CN, sept. 22	CIUSSS-CN	Répondre à la sollicitation de l'expertise de l'institution sur des enjeux de santé et de santé mentale.	Lettre de sollicitation le 19 déc. 22. Réponse le 26 janv. 23. Rencontre prévue le 2 mars 23.

Légende : CIUSSS-CN Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Opinion du conseil de quartier de Saint-Roch

Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Les conseils de quartier sont les interlocuteurs privilégiés, mais la relation avec la Ville doit être bidirectionnelle afin que les conseils de quartier soient réellement entendus et non pas instrumentalisés. Assurer un suivi et répondre plus rapidement aux demandes des conseils de quartier. Ne pas tenter d'imposer un sujet aux conseils de quartier s'il n'y a pas d'obligations légales. Prévoir un moment sur l'ordre du jour du conseil de ville et/ou des conseils d'arrondissement, juste avant la période des questions des citoyens, une période pour les questions en provenance des conseils de quartier et portées par un représentant (typiquement la ou le président.e) dûment mandaté.e ; accorder un peu plus de temps pour ces questions/interventions, en considération du statut représentatif de ces interventions, du rôle « d'interlocuteur privilégié » des conseils de quartier, ainsi que de leur fréquence occasionnelle et donc envisagée comme, somme toute, peu accaparante pour le temps des élus municipaux.*

Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Indexer le budget de fonctionnement annuellement. Plateforme numérique : le conseil doit garder le contrôle et son autonomie. Mais il y a des enjeux de continuité lors du renouvellement des conseils. Aussi enjeux des courriels dont la gestion est très chronovore avec le risque d'en échapper ; une solution de type « formulaire automatisé » avec « tableau de bord des suivis » et « répertoire de classement des pièces jointes » pourrait grandement alléger la gestion de la correspondance au conseil de quartier. Même chose pour les représentations effectuées : l'existence d'un registre public des représentations réalisées (avec les parties prenantes, les organismes, les gens d'affaires, les journalistes, etc.) soutiendra la transparence et facilite ensuite la rédaction du rapport annuel. De plus, un meilleur outil (registre) pour le suivi avec la Ville des résolutions à travers l'ensemble des conseils de quartier est une vieille demande de ces derniers qui demeure tout aussi pertinente aujourd'hui. En résumé, une ouverture pour de nouveaux outils, mais dans la simplicité, l'efficacité, l'autonomie et le souci de continuité d'une administration à l'autre.*

Considérer une compensation au moins symbolique des membres du conseil d'administration sous forme d'une « allocation bénévole » ou un « jeton de participation » pour la présence aux rencontres publiques du CA. Trop souvent, lors de rencontres avec des parties prenantes (représentants d'organismes, élus, fonctionnaires, etc.), les administrateurs des conseils de quartier sont les seules personnes autour de la table à ne recevoir aucune compensation pour le temps qu'ils contribuent aux cheminement des affaires publiques.

Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Il faudrait avoir la liberté de combler un poste vacant avec la candidature disponible, même si elle n'est pas du sexe concerné. Le statu quo pour les sièges élus (4 résidents hommes, 4 résidentes femmes) est jugé adéquat.*

Mieux encadrer la notion de « groupe de travail » des conseils de quartier dans le Règlement afin qu'ils ne soient pas utilisés comme des focus group, pour le bénéfice des promoteurs immobiliers par exemple ou encore, comme banc d'essai pour des équipes de projet de la Ville. Ex. Les rencontres avec quelques administrateurs par le Bureau de projet de tramway, incorrectement réputé par la suite avoir été « des rencontres avec le conseil d'administration », soit en amont des séances d'informations publiques sur le tramway.

Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Considérer la possibilité d'alléger le processus des décisions d'attribution des subventions aux projets d'initiatives pour plus d'efficacité et de rapidité. Reconsidérer la centralisation des décisions au niveau du comité exécutif ; considérer un retour de ces prises de décision, somme toute de petite envergure, au niveau du conseil d'arrondissement.*

Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :

En accord

Partiellement en accord

En désaccord

Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * : La Ville joue son rôle et offre un soutien intéressant. La confection d'une trousse à outils uniformisée est à considérer à travers les conseils de quartier, par exemple : registre de la correspondance (avec certaines fonctionnalités automatisées) ; registre des résolutions (avec génération d'un numéro de résolution standard Ville) ; registre des représentations ; modèle de rapport de représentation ; tableau de suivi du budget de fonctionnement ; projet d'ordre du jour des assemblées ; modèle de procès verbal ; modèle de compte-rendu de groupe de travail ; modèle de formulaire de demande de budget d'initiative ; modèle de rapport annuel ; tableau de suivi des requêtes effectuées auprès de l'administration municipale ; etc.*

Texte de la résolution* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :

Commentaires formulés par les membres présents à l'assemblée ordinaire du conseil de quartier de Saint-Roch en date du 23 février 2023.

Signature de la présidence : M. Louis H. Campagna

Date : 23 février 2023